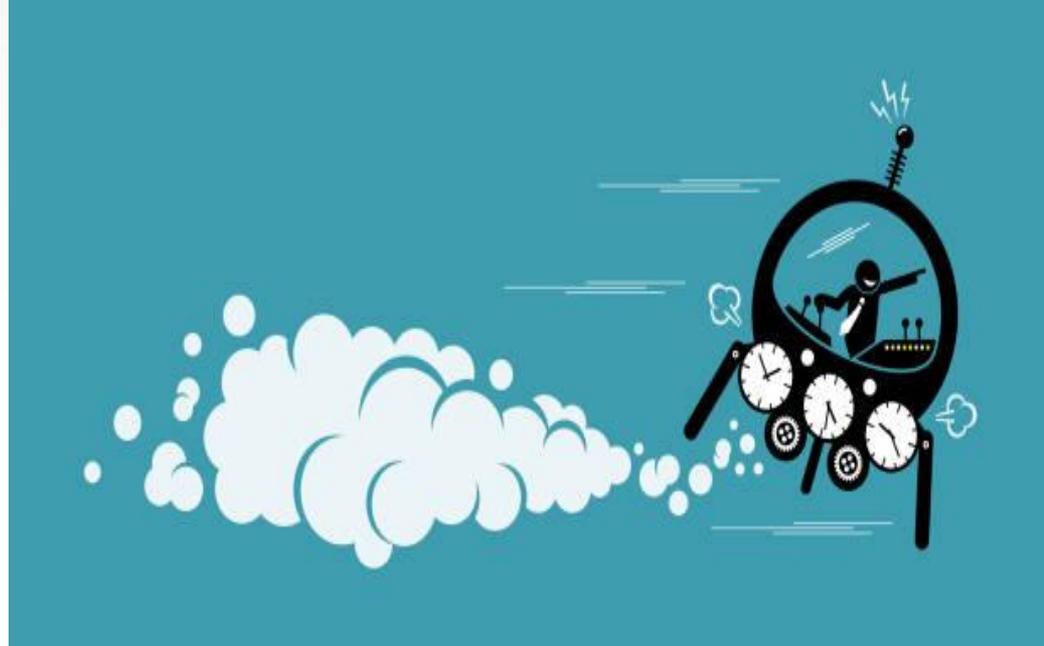
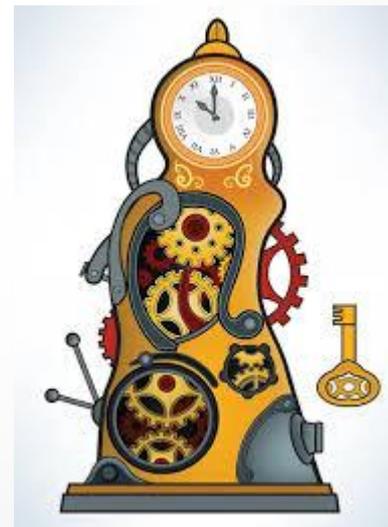


2025/2026



INFORMATIONS GENERALES

ÉCOLE YVES DUTEIL
JUVIGNY-VAL-D'ANDAINNE



PRESENTATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE



Circonscription : FLERS

Inspectrice de circonscription : Mme Du-Pont-De-Romémont Diane

Directrice : Mme MARCHAL Céline

L'école compte 5 classes et 112 élèves inscrits en ce début d'année.

1e classe: Mme Poirier et Mme Seibert (le vendredi)

Classe de TPS/PS: 20 élèves avec 4 TPS, 16 PS

ATSEM: Laura Batigne
AESH: Christelle Daubry

2e classe: Mme Marchal et Mme Lenain (le mardi)

Classe de MS/GS: 22 élèves avec 10 MS et 12 GS

ATSEM: Christelle Vilette

3e classe: Mr Barré

Classe de CP: 18 élèves

4e classe: Mme Lecherbault

Classe de CE1/CE2: 24 élèves avec 12 CE1 et 12 CE2

AESH: Aline Cadiou et Véronique Hamard

5e classe: Mme Gurler

Classe de CM1/CM2: 28 élèves avec 17 CM1 et 11 CM2



LE PERSONNEL DE CANTINE



Chantal Coulon
Catherine Chrétien
Karine Chrétien
Magalie Legeay
Laura Batigne
Christelle Vilette

LE PERSONNEL DE GARDERIE

Catherine Chrétien
Karine Chrétien
Magalie Legeay



CONDITIONS D'ACCUEIL



Les 2 ans (TPS) nés en janvier, février, mars et avril 2023 ont fait leur rentrée en septembre comme les autres cette année.

L'école est obligatoire dès 3 ans (en septembre de l'année dans laquelle l'enfant atteint l'âge de 3 ans).

Pour les élèves scolarisés en petite section, **un formulaire de demande d'aménagement du temps de présence à l'école maternelle** doit être rempli si l'enfant ne vient pas toute la journée (autorisation jusqu'aux vacances d'automne maximum).

Si vous devez prendre des vacances sur le temps scolaire, il vous faudra **demander l'autorisation par courrier à l'Inspectrice sous couvert de la directrice (1 mois avant le départ).**

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE



La durée hebdomadaire = 24 heures.

L'accueil réglementaire des élèves s'effectue 10 minutes avant le début des cours du matin et de l'après-midi.

En maternelle, à l'issue des cours du matin et de l'après-midi, les enfants sont remis soit aux parents, soit aux responsables légaux ou aux personnes désignées par eux, soit aux ATSEM.

Les parents peuvent désormais accompagner leur enfant jusqu'à la porte des classes le matin à 8h50 et le soir à 16h30.

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 9h-12h 13h30-16h30

ABSENCES



Pour toute absence, il faut appeler avant 9h à l'école au **02 33 38 60 18** ou prévenir par mail: **ce.0610967v@ac-normandie.fr**

Les absences doivent être justifiées par écrit à l'aide du bon « justificatif d'absence » dans le cahier de liaison (et cela dès 3 ans) **ou justifiées à l'oral.**

Toutes les absences sont consignées dans les registres de classe. Au delà de 4 demi-journées **non justifiées par mois,** une alerte est transmise aux services de l'Inspection.

LA GARDERIE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE

Une garderie est assurée tous les jours de 7h à 8h50 et de 16h30 à 18h30 (20 centimes par ¼ d'heure).

Deux services de cantine sont assurés chaque midi. Le repas est à **4€20**.

Les parents de maternelle doivent inscrire leur enfant en le déposant à l'école. Les parents d'élémentaire doivent informer leurs enfants de leur présence ou non au restaurant scolaire. Un pointage quotidien est effectué dans chacune des classes élémentaires.

Les élèves mangent par groupe classe dans le restaurant scolaire.





D'autre part :

-Dans le cadre de la prévention, « **2 exercices sécurité seront organisés durant l'année scolaire** : PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).

Un exercice «risques majeurs» sera organisé après les vacances d'automne.

Un exercice incendie sera effectué fin septembre et un autre en mars.

-Toujours dans la même logique de préparation, les académies ont créé **l'alerte par SMS aux écoles ainsi qu'une chaîne d'appels entre écoles**. Cela consiste à déployer davantage encore nos moyens de communication en cas d'alerte.

-Un exercice attentat intrusion sera effectué en octobre.

Enfin, sachez que les mêmes consignes de sécurité ont été adressées à l'ensemble des personnes intervenant dans l'enceinte de l'école (enseignants, ATSEM, acteurs du périscolaire...).

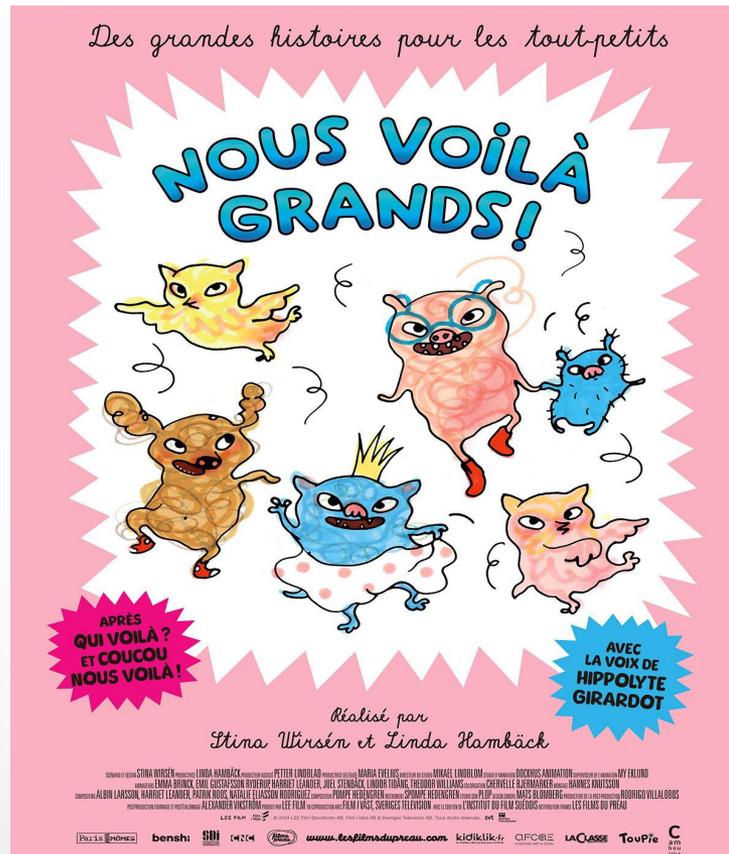
LES SORTIES PREVUES A CE JOUR

LES SORTIES CINÉMA

POUR LES TPS/PS/MS/GS

«Nous voilà grands!»

le 7 octobre au cinéma de Bagnoles de l'Orne



POUR LES CP/CE1/CE2/CM1/CM2

PROGRAMMATION 2025-2026

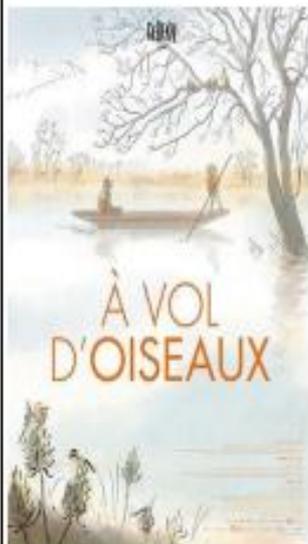
1^{er} TRIMESTRE

Tous cycles

Date de formation
à définir

13h30 – 16h30

Cinéma de Sées



A VOL D'OISEAUX

5 avril 2023 en salle | 0h 57min
Animation, Famille

À Vol d'oiseaux rassemble trois courts métrages d'animation délicats, sensibles.

Un pur moment de bonheur, aérien, à la fin duquel on se sent pousser des ailes ! Un programme comme une parenthèse de douceur, où les adultes retrouvent leur âme d'enfant, les plus jeunes grandissent dans l'espoir d'une vie bienveillante, où chacun est incité à sortir de sa coquille pour voler de ses propres ailes.

Le tout petit voyage de Emily Worms :

Jean est témoin d'une chose extraordinaire : Titi, sa perruche, peut ouvrir la porte de sa cage ! Pourtant l'oiseau ne part pas. En essayant de comprendre pourquoi, Jean se retrouve embarqué dans un monde magique. Titi va pouvoir montrer ses failles et peurs, et Jean l'aidera à les surmonter. En traversant d'étonnants paysages, ils enrichiront leur amitié et apprendront que dire au revoir, ce n'est pas dire adieu.

L'Air de rien de Gabriel Hénot Lefèvre :

Dans un sanatorium en bord de mer, un vieil homme voit sa vie bousculée par l'arrivée d'une mouette qu'il va doucement apprivoiser. Le jour où celle-ci est blessée, l'homme va prendre soin d'elle et retrouver, pour un instant, son âme d'enfant.

Drôles d'oiseaux de Charlie Bellin :

Elle entre en sixième à Saumur. Timide et passionnée par la nature, elle passe son temps plongée dans des livres, en particulier d'ornithologie. Elle intrigue Anna, la documentaliste du collège, une femme mystérieuse avec qui elle tisse une relation pleine de malice. Le jour où Ellie doit absolument lui rendre un livre, la porte du CDI est fermée. Elle décide alors de le ramener directement chez Anna qui vit sur une île sur la Loire, à quelques kilomètres du collège. Une île pleine d'oiseaux...

Intervenant:

Au cinéma de Bagnoles de l'Orne (dates données ultérieurement)

2^{ème} TRIMESTRE

Tous cycles

Date de formation
à définir

13h30 – 16h30

Cinéma de Sées

Intervenant:



LA RUÉE VERS L'OR

9 octobre 1925 - en salle | 1h 12min
Comédie

Date de reprise: 26 juin 2025

De Charles Chaplin

Avec Charles Chaplin, Mack Swain,
Tom Murray

Titre original: The Gold Rush

Le film fait partie de la sélection Cannes Classics 2025.

1898, Nord-Ouest du Canada. Alors que des milliers d'aventuriers arpentent le Klondike en quête du métal précieux, Charlot est surpris par une tempête de neige. Il trouve refuge dans une cabane isolée et fait la rencontre de Big Jim McKay et du terrible Black Larsen...

3^{ème} TRIMESTRE

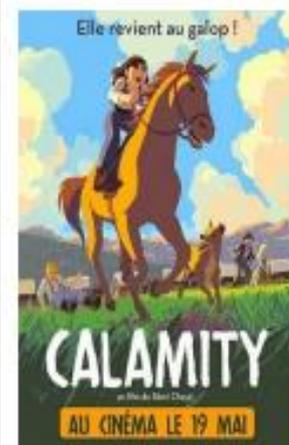
Tous cycles

Date de formation
à définir

13h30 – 16h30

Cinéma de Sées

Intervenant:



CALAMITY,

une enfance de Martha Jane Canary

14 octobre 2020 en salle | 1h 22min

Animation, Famille

Date de reprise 19 mai 2021

De Rémi Chayé

Par Rémi Chayé, Fabrice De Costil
Avec Salomé Boulven, Alexandra Lamy,
Alexis Tomassian

1863, États-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, le père de Martha Jane se blesse. C'est elle qui doit conduire le chariot familial et soigner les chevaux. L'apprentissage est rude et pourtant Martha Jane ne s'est jamais sentie aussi libre. Et comme c'est plus pratique pour faire du cheval, elle n'hésite pas à passer un pantalon. C'est l'audace de trop pour Abraham, le chef du convoi. Accusée de vol, Martha est obligée de fuir. Habillée en garçon, à la recherche des preuves de son innocence, elle découvre un monde en construction où sa personnalité unique va s'affirmer. Une aventure pleine de dangers et riche en rencontres qui, étape par étape, révélera la mythique Calamity Jane.



LES SPECTACLES DE L'ODC: SAISON JEUNE **PUBLIC AU CAB DE BAGNOLES-DE-L'ORNE**

Cycle 1:

- « **Entre donc!** » 10 octobre
- « **Jeux de corps** » 9 décembre

Cycle 2 :

- « **Et l'image fit du bruit** » 5 mars
- « **On dirait** » 18 mai

Cycle 3:

- « **Et l'image fit du bruit** » 6 mars
- « **Avec un grand F** » 2 avril

LES PROJETS DE L'ANNÉE ET DATES DÉJÀ PLANIFIÉES

-15 SEPTEMBRE: Réunion de rentrée des CM1-CM2 à 18h

-16 SEPTEMBRE: Réunion de rentrée des CP à 18h

-18 SEPTEMBRE: Réunion de rentrée des CE1/CE2 à 18h

-23 SEPTEMBRE: Réunion de rentrée des maternelles à 18h

-26 SEPTEMBRE: Opération «Nettoyons la nature»

-30 SEPTEMBRE: Exercice incendie

-10 OCTOBRE: Élections des parents d'élèves

-6 OCTOBRE: Photos scolaires

-16 OCTOBRE: Participation à la course ELA et matinée du sport scolaire

-17 OCTOBRE: Cross des CM au collège de Domfront

-Du 13 AU 17 OCTOBRE: Semaine du goût

-15 NOVEMBRE: Poule au Blanc

-5 DECEMBRE: Course du Téléthon

-21 DECEMBRE: Marché de Noël de Juvigny

-29 MARS: Loto de l'école

-28 JUIN: Fête d'école





Le projet « VOYAGE DANS LE TEMPS » suite au voyage au Puy du Fou va être le fil conducteur de l'année. L'objectif étant de découvrir différentes périodes de l'histoire (Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge et Renaissance) à travers des sorties culturelles et ludiques.

Sortie 1 : Préhistoire et Antiquité (encore à l'étude)

**Sites probablement visités : Grottes de Saulges et musée de la Préhistoire
Site romain de Jublains**

Sortie 2 : Moyen Âge et Renaissance (encore à l'étude)

**Sites probablement visités : Château médiéval de Mayenne ou de Lassay-les-Châteaux
Château Renaissance de Craon**

Les instruments de musique extérieurs pour la cour des élémentaires seront livrés en octobre 2025.

L'école continue le partenariat avec l'USEP: diverses animations seront proposées tout au long de l'année pour toutes les classes.

-Un cycle équitation est prévu (période 5) pour les CE1 et les CE2.

-Un cycle handball est prévu (période 4) pour les CE1, les CE2, les CM1 et les CM2.

-Le cycle natation aura lieu en périodes 2 et 3 pour les CP, les CM1 et les CM2 à la piscine de la Ferté-Macé.

-Des animations à la médiathèque sont prévues chaque mois.

PISCINE



-Il est nécessaire d'avoir des parents accompagnant au vestiaire et dans le bus pour que les séances de piscine soient maintenues.

Merci par avance pour votre collaboration.

-Niveaux concernées: CP/CM1/CM2

LES APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (organisées par l'école) ont lieu le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h15 (et le midi pour la classe des CM).

Les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage ou ayant besoin d'aide, de mise en confiance dans un domaine donné ou juste pour faire des bilans à certains moments de l'année pourront bénéficier d'**Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**. Elles se font sur proposition des enseignants et pour une période donnée (un mot vous sera adressé si votre enfant est concerné).



LES ASSURANCES

Il est rappelé que, pour les activités et les sorties scolaires obligatoires (celles sur le temps scolaire), l'assurance (responsabilité civile + individuelle accidents) n'est pas obligatoire.

En revanche, l'assurance (**responsabilité civile + individuelle accidents**) devient obligatoire dès lors que la sortie scolaire est facultative (sortie dépassant les horaires de classe), tant pour les dommages que votre enfant pourrait causer (responsabilité civile) que pour ceux qu'il pourrait subir (individuelle accidents corporels).



HYGIENE ET SANTE



Chaque enfant doit se présenter à l'école dans une tenue correcte, propre, adaptée aux activités scolaires et à la saison.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte scolaire et aux abords de l'école.

Sauf cas particulier encadré par un **PAI**, aucun médicament ne sera distribué.

En cas d'accident pendant le temps scolaire la procédure en vigueur est d'appeler le 15 puis de prévenir les responsables légaux.

Vaccination Rappel : Les vaccinations sont obligatoires (si l'enfant n'a pas ses vaccins à jour ou s'il n'est pas vacciné, il sera inscrit provisoirement pour 3 mois = délai pour régulariser la situation).

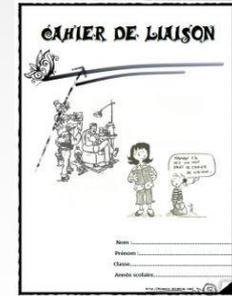
Si l'enfant n'est pas vacciné, fournir une attestation de contre-indication à la vaccination.

L'attention de tous est par ailleurs attirée sur les points suivants :

Les familles sont tenues d'empêcher la prolifération des poux.

Il est interdit d'apporter sucettes, bonbons et chewing-gum à l'école. Les bonbons sont autorisés pour les anniversaires. Les gâteaux faits « maison » ne sont pas autorisés pour les anniversaires (seuls ceux emballés sont acceptés).

LES RELATIONS FAMILLE-ECOLE



Les enseignant(e) s'assurent:

- La communication des dossiers d'activités de l'élève à chaque fin de période;
- La communication du livret scolaire de l'élève (en format papier et par le biais de EDUCONNECT);
- La communication grâce au cahier de liaison;
- La communication via le blog «Toutemonannée.com»;
- La communication par mail: **ce.0610967v@ac-normandie.fr**

Les parents doivent impérativement signer l'information et remettre le cahier dans le cartable.

Les enseignant(e)s reçoivent les parents qui le souhaitent sur rendez-vous.

LES EVALUATIONS NATIONALES

Cette année, les évaluations nationales de début de CP, CE1, CE2, CM1 et de début de CM2 ont lieu pour tous les élèves du 8 au 19 septembre 2025, celles de mi-CP auront lieu en janvier.

Les évaluations langage en GS auront lieu en APC pour tous les GS (toute la période 1).



VETEMENTS

Nous vous conseillons vivement de marquer tous les vêtements de votre enfant, notamment à l'approche de l'hiver (manteau, pull, bonnet, écharpe...).

**Il y a beaucoup d'affaires non récupérées dans l'école
chaque fin d'année scolaire...**



LES ELECTIONS DE REPRESENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES



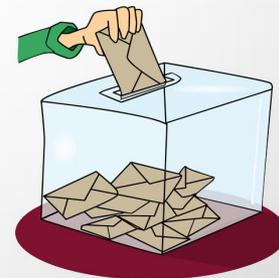
Chacun d'entre vous à la possibilité de se présenter aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école.

Le parent délégué assure un lien entre l'équipe éducative et les autres parents.

Il assiste au Conseil d'école, lequel se réunit uniquement 3 fois dans l'année (3 X 2 heures).

Vous pouvez vous inscrire sur la fiche qui sera accrochée à l'extérieur de la porte d'entrée des maternelles (mi septembre) ou en le signalant à la directrice ou à l'enseignant(e) de votre enfant.

Une boîte à idées ou informations à faire remonter aux parents élus est disponible dans le hall de l'école.



RÔLE DU CONSEIL D'ÉCOLE

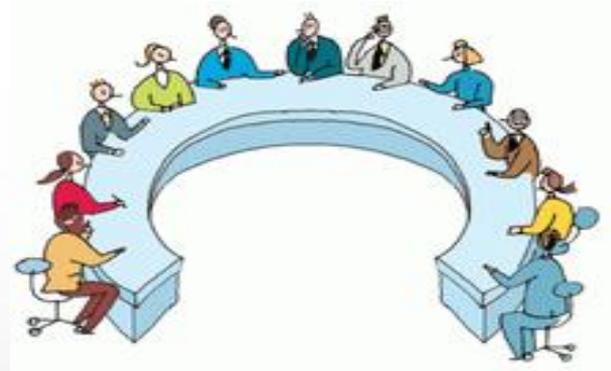
Il vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école.

Il est informé des résultats globaux de l'école.

Il donne des avis sur le fonctionnement et les questions liées à la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène, sécurité des enfants)...

Cette année, les élections se dérouleront le **vendredi 10 octobre 2025.**

Chaque liste doit comporter au moins deux noms et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir **soit 5 places de parents délégués + 5 places de suppléants.**



LA PARTICIPATION A LA VIE DE L'ÉCOLE

Ce peut être :

-en accompagnant, même une fois dans l'année, à une sortie scolaire;

-en répondant aux diverses sollicitations qui peuvent vous être adressées par l'équipe enseignante ou l'association de parents d'élèves tout au long de l'année;

-en aidant à l'organisation et au bon déroulement des festivités qui rythment l'année scolaire.





L'AAPE



Cette année le bureau se renouvelle, n'hésitez pas à venir à l'Assemblée Générale prévue ce mardi 9 septembre à 18h dans l'école.

Pour contacter l'AAPE:

Mail: aapecoleyvesduteil@outlook.fr

Facebook: AAPE ECOLE YVES DUTEIL- JUVIGNY